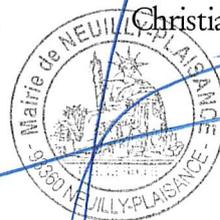


CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 26 JUIN 2018 À 19H30
SALLE DES MARIAGES

ORDRE DU JOUR

- 01 - Fixation du montant provisoire du fonds de compensation des charges territoriales (FCCT) pour le financement des compétences plan local d'urbanisme, contrat de ville et eaux pluviales.
- 02 - Subvention exceptionnelle à l'association HEMAN.
- 03 - Exercice 2018 - décision modificative n°1 - budget Ville.
- 04 - Adoption d'une nouvelle tarification des activités du Service Jeunesse.
- 05 - Tarification des concessions dans le cimetière communal.
- 06 - Rapports annuels sur les différentes délégations de services publics locaux - Exercice 2017.
- 07 - Marché de fourniture de plantes nécessaires au décor végétal de la Ville de Neuilly-Plaisance.
- 08 - Accord de principe pour le projet de mise en place d'un service public, régi par Île-de-France Mobilités, de location longue durée de vélos à assistance électrique sur la commune de Neuilly-Plaisance.
- 09 - Acquisition des parcelles cadastrées section A N°3873 et N°3874 situées au 7 rue Alexander Fleming appartenant à la SCI SIVAL.
- 10 - Cession par la SEML N.P.I.A au profit de la commune de Neuilly-Plaisance d'une parcelle et de lots de volume situés dans la ZAC des Bords de Marne 2.

Fait à Neuilly-Plaisance, le 20 juin 2018.



Christian DEMUYNCK

Maire

6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80
Courriel :

contact@mairie-neuillyplaisance.com

*(Tous les courriers doivent être
adressés impersonnellement à
Monsieur le Maire)*